

3.00 crédits	20.0 h + 3.0 h	Q1
--------------	----------------	----

Enseignants	Aujoulat Isabelle (coordinateur(trice)) ;Dauvrin Marie ;Malengreaux Ségolène ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	WESP1011 et FSP2100
Thèmes abordés	les interventions en santé publique ; les revues systématiques ; l'architecture institutionnelle
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les différentes approches individuelles et collectives en promotion de la santé : prévention, éducation, protection de la santé. • Choisir et combiner les différentes approches de manière à pouvoir résoudre un problème de santé publique. • Utiliser les bases de données soutenant des interventions efficaces en promotion de la santé : cochrane et campbell. 1 • Connaître l'architecture institutionnelle et les opérateurs principaux de la prévention et de la promotion de la santé • Prévoir les opérateurs, les cadres réglementaires et le financement pouvant soutenir ou freiner une action préventive ou de promotion de la santé • Pouvoir élaborer et argumenter un plan d'actions en promotion de la santé et son évaluation réaliste dans une problématique importante de santé publique tel que la prévention du suicide, l'adhésion au traitement, l'activité physique, la prévention des cancers, les comportements sexuels à risque, le diabète, les dépendances aux produits psycho-actifs.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit à livre fermé, portant sur l'évaluation des connaissances et de la compréhension des concepts abordés en cours
Méthodes d'enseignement	Cours théoriques
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Place de la promotion de la santé (PS) dans la santé publique, historique, objets, valeurs de la PS • Les inégalités sociales de santé et les stratégies de réduction des ISS par les politiques publiques (Axe 1 Charte D'ottawa) • Promotion de la santé et développement durable (Déclaration de Shanghai) : les stratégies d'actions sur l'environnement (Axe 2 Charte d'Ottawa) • Stratégies de PS et réduction des ISS par l'action communautaire et le développement des aptitudes individuelles (Axes 3 & 4 Charte D'ottawa) : la question de la participation au cœur des décisions de changements. • Les stratégies axées sur les milieux de vie : intégration des recommandations issues des chartes et de la recherche. Le cas de la promotion de la santé à l'hôpital (Axe 5 de la Charte d'Ottawa) • L'évaluation au service de la transférabilité des actions de promotion de la santé
Ressources en ligne	Moodle : https://moodleucl.uclouvain.be/course/search.php?search=wfsp2109
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Diaporamas et portefeuille de lectures mis sur moodle <p>Breton E, Jabot F, Pommier J, Sherlaw W (2017). La Promotion de la Santé : Comprendre pour agir dans le monde francophone. Presses de l'EHESP, Rennes</p>
Faculté ou entité en charge:	FSP

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la santé publique	ESP2M	3		